s

PP 2021072025

La CFE-CGC ne se rendra pas à la bilatérale convoquée dans l'urgence par la ministre du travail

CFE-CGC
59 rue du Rocher
75008 Paris
☎ 01 55 30 12 12
www.cfecgc.org

Dans l'élan de la présentation du premier ministre de ses orientations budgétaires la ministre du travail Mme Panosyan Bouvet a sollicité les organisations syndicales pour une série de bilatérales avant la pause estivale sur les sujets emploi et droit du travail. Les partenaires sociaux sont donc invités dans des délais très courts à écouter l'exécutif et à commencer à travailler pour aider le gouvernement à mettre en place ses projets de dégradation, à nouveau, des règles de l'assurance chômage et de détérioration du droit du Travail. La saisine des partenaires sociaux pour justifier du dialogue et de l'écoute a un gout de déjà-vu, avec le conclave, assorti de l'échec qu'on sait en raison du manque de volonté des organisations patronales, singulièrement du Medef. Or après avoir regretté voire condamné ces positions mortifères pour le dialogue social et l'avenir des retraités, le gouvernement propose un projet de budget tellement favorable aux employeurs que le président du Medef s'en est félicité sur les ondes, et particulièrement défavorable aux salariés aux malades, aux retraités et aux chômeurs.

Pierre Jan
Relations Presse et institutionnelles
01 55 30 12 92
06 32 05 69 02
pierre.jan@cfecgc.fr

Nous sommes écœurés de cette surdité répétée pour les vrais solutions et lassés des tentatives d'instrumentalisation du dialogue social.

Nous ne nous rendrons pas aux bilatérales dans l'émotion médiatique et la précipitation brouillonne.

Nous ne remettons en cause ni la loi Larcher ni notre participation éventuelle à une négociation mais dans des conditions appropriées, sur des périmètres raisonnables que nous discuterons, le cas échéant, à la rentrée.